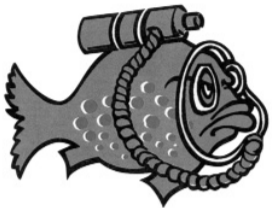


# SOS Loire Vivante

## infos

Juin 2006

n° 49



SOS Loire Vivante

Membre fondateur des réseaux



### Plongez dans vos archives pour établir la mémoire collective de Loire Vivante

Depuis la création de Loire Vivante, beaucoup d'eau a coulé dans le fleuve. De nombreux militants de l'époque aspirent à une retraite bien méritée et plusieurs générations de Ligériens sont parvenues entre-temps à l'âge des grands engagements. Certains d'entre eux n'ont pourtant jamais entendu parler du combat qui a vu une mobilisation internationale sauver la Loire, ou connaissent mal cette histoire qui a pourtant eu une influence capitale sur le regard que portent les décideurs sur le fleuve. Il y a donc nécessité à recueillir les témoignages, les points de vue et réflexions de celles et ceux qui l'ont vécue, à les mettre en mots et en images pour la faire vivre et en dégager les enjeux et les prolongements actuels. Les 20 ans sont donc l'occasion d'établir la "mémoire collective de Loire Vivante", projet qui s'étalera sur trois ans.

Les nombreuses études, documents iconographiques, articles de presse, etc. qui ont été produits pendant le combat, seront centralisées sous forme d'archives physiques ou virtuelles, conservées précieusement et mises à disposition de tous.

La reconstitution de la mémoire se fera par les éléments suivants :

- un site Internet permettra un accès facile aux différents documents réunis via une base de données ;
- un film documentaire "Loire Vivante" sera réalisé en deux langues sur ce mouvement citoyen ;
- un livre sous forme de témoignages d'une dizaine de grands témoins, retraçant les 20 années de Loire Vivante, en coopération avec Catherine et Bernard Desjeux ;
- un livre sur l'histoire de la lutte telle que l'ont vécue celles et ceux qui ont contribué à ses succès, basé sur un recueil de documents et d'interviews, par Mickaël Faure, sociologue.

L'ampleur de ce projet nous amènera, au cours des trois années nécessaires à sa réalisation, à faire appel à des fonds publics, des souscriptions et au bénévolat. Aidez-nous à concrétiser ce projet nécessaire : commencez d'ores et déjà à fouiller vos caves et vos greniers, videz vos cartons...

### Dans ce numéro...

#### Page 2-3

- Enduro dans les gorges de la Haute vallée de la Loire : L'État déroge à ses obligations
- Poutès, la campagne s'accélère, l'été sera chaud !
- Naussac et Villerest : enquête publique préalable à la mise en place d'une redevance d'exploitation par l'EPL
- Barrage de Chambonchard : un grand gâchis d'argent public

#### Page 4-5

- Consultation nationale sur l'eau 2005 : premiers résultats
- Un Big-Jump Ligérien en 2007
- Divers événements
- Plan Loire Grandeur Nature : l'État consulte les citoyens

#### Page 7

- Les 20 ans du Comité Loire Vivante...ça se fête !

#### Page 8

- Épargnez le climat
- Arrêtons d'adapter les rivières aux bateaux
- L'Alliance pour la planète : les associations se mobilisent

### Édito

Loire Vivante a déjà 20 ans d'existence... et combien de victoires concrétisées avec la naissance du Plan Loire Grandeur Nature : des barrages qui n'ont pas vu le jour, d'autres démantelés pour la sauvegarde saumon... mais au-delà, une formidable évolution des mentalités dans la façon de gérer ce fleuve emblématique ! Ce programme a également permis de faire avancer la connaissance et de mettre en place des projets pilotes comme les aménagements de Brives-Charensac, de construire une cohérence et de fédérer les actions de nombreux partenaires.

La situation actuelle est plus inquiétante : l'esquisse du troisième "Plan Loire" – qui a perdu ses attributs de "Grandeur" et de "Nature" – montre que l'élan est retombé, l'ambition a disparu. Aucun souffle nouveau, aucun grand dessein pour notre Loire. Seule la gestion des acquis semble être au programme... Le travail à fournir reste pourtant immense, car la quasi-totalité du cours de la Loire n'atteindra vraisemblablement pas le "Bon état écologique" requis par l'Europe pour 2015.

Par ailleurs, le Saumon atlantique n'est pas encore sauvé et on rechigne à supprimer le petit barrage de Poutès, qui prive l'espèce de 60 % des meilleures frayères. Suite à de nouvelles propositions d'EDF pour la reconduction de la concession d'exploitation, des rumeurs prévoient l'enquête publique en Juin – Juillet. Si tel est le cas, nous devons être prêts à signifier notre opposition à une telle ineptie ! Nous objecterons les solutions alternatives développées par Energies demain, dans une étude commanditée par le WWF et nous continuerons à proposer la démolition du Barrage de Poutès et le maintien des deux ouvrages restants, qui, s'il n'intéresse pas EDF, semble intéresser d'autres producteurs qui se manifestent petit à petit.

Sur le plan des inondations, quelles avancées depuis 1994 ? Si de mauvaises solutions ont été abandonnées, le problème n'a pas été traité : on se contente de "dévulnérabiliser", c'est-à-dire de protéger localement. En douze ans, combien d'hectares ont été rendus au fleuve pour restaurer les zones d'expansion de crues ? Combien ont été repris ? A l'heure où nous nous apprêtons à commémorer les grandes crues historiques, la question des inondations doit être traitée de façon prioritaire, car nous ne sommes pas à l'abri d'une crue majeure qui, outre les dégâts considérables qu'elle engendrerait, redonnerait du crédit aux aménageurs de tous poils.

Si nous voulons que la Loire redevienne exemplaire au niveau européen, il faut retrouver l'ambition originelle du Plan Loire, ne pas rester sur des projets pilotes, mais au contraire appliquer grandeur nature les outils développés et les connaissances acquises, notamment pour atteindre objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'eau. Il est donc temps que les citoyens redonnent de la voix, réaffirment leur ambition pour leur Fleuve ! Car où sont-ils, les citoyens, dans les processus de décision qui déterminent l'avenir de notre Loire ? Où est Loire Vivante ? Seules quelques associations sont impliquées dans le programme « Loire Nature », en tant que gestionnaire de sites pour ENF - association sans base citoyenne - ou sur de l'animation et la communication pour la LPO et le WWF France, mais certainement pas dans les prises de décision !

Les acteurs du Plan Loire ont organisés une concertation par les "Atelier du Plan Loire". Cette démarche, bien qu'intéressante reste insuffisante. A l'occasion de l'anniversaire du Comité Loire Vivante, nous allons donc réactiver une plate-forme de réflexion inter associative au niveau du bassin, capable de parler d'une voix forte et de faire des propositions pour la gestion de la Loire. Cette action a débuté cette année avec les Assises associatives pour une Loire Vivante, qui perdurera jusqu'en 2007, avec notamment un colloque sur la démocratie participative pour fin 2006. Nous demanderons au Plan Loire de nous donner les moyens d'assurer la pérennisation de cette plate-forme dans le cadre d'un programme « Loire citoyenne », qui sera également une interface avec les citoyens et les riverains du fleuve, pour une meilleure appropriation du Plan Loire par la société civile.

Roberto Epple  
Président SOS Loire vivante – ERN France

Extrait du communiqué de presse du 28 avril 2006

Enduro dans les gorges de la Haute Vallée de la Loire : l'Etat déroge à ses obligations



Les 29 et 30 avril derniers, plus de trois cents motos ont participé à une course organisée en plein cœur des Gorges de la Loire (site sauvé de haute lutte grâce à une mobilisation internationale de dix années et préservé dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, puis classé par l'Etat français et l'Europe en zone Natura 2000), sur des sentiers non carrossables et en pleine période de reproduction d'espèces menacées et protégées au niveau européen. Ces espèces fragiles - comme d'ailleurs les oreilles des riverains - ont été mises à rude épreuve lors de la manifestation.

Un collectif d'associations dont SOS Loire Vivante, avait interpellé à plusieurs reprises les services de la Préfecture, qui avaient la responsabilité d'autoriser ou pas la manifestation. Il a rappelé en invoquant les différentes directives (Directives « Oiseaux » de 1979 et « Habitats » de 1991), que l'Etat est responsable de la conservation effective de nos richesses naturelles, identifiées dans les zones dites « Natura 2000 ». Par ailleurs, Nelly Olin, ministre de l'écologie et du développement durable a rappelé dans une circulaire en septembre dernier que ce genre de manifestation doit faire l'objet d'une évaluation des nuisances afin de prévenir toute dégradation des habitats remarquables ou tout préjudice aux espèces menacées.

Or la course a été autorisée et aucune étude d'incidence n'a été réalisée. Tout juste quelques aménagements minimes ont-ils été demandés aux organisateurs. Or à cette période de l'année, de nombreuses espèces d'oiseaux dont le Circaète jean le blanc, le Milan royal et le Grand duc d'Europe; mais aussi l'Ecrevisse à pattes blanches et le Sonneur à ventre jaune sont en pleine période de reproduction... Il est donc clair que 27 ans après l'adoption de

la Directive "Oiseaux", 15 ans après l'adoption de la Directive "Habitats", l'Etat, représenté dans le département par la Préfecture, ne remplit pas son rôle et se dérobe face à ses engagements européens. Cette politique du laisser-faire, qui est la règle en France, conduit notre pays à être régulièrement sanctionné financièrement par l'Europe et ce sont des millions d'euros d'amendes que le contribuable doit assumer pour le compte d'un Etat démissionnaire.

Au-delà de l'impact direct de la manifestation, c'est le mauvais exemple donné par les professionnels aux amateurs que nous redoutons. Car la vallée résonnait déjà depuis plusieurs semaines des moteurs impatients d'en découdre et qui s'entraînent en toute illégalité. Il y a fort à parier que longtemps après la manifestation, les amateurs emprunteront encore longtemps le parcours officiel. Cette affaire intervient dans un contexte local et national de plus en plus tendu, où la majorité silencieuse - riverains, randonneurs, amoureux de la nature... - réclame calmement mais fermement la stricte application de la loi de 1991 sur la circulation des véhicules terrestres à moteur (et uniquement à moteur) dans les zones naturelles. La pétition nationale a d'ores et déjà recueilli plus de 150000 signatures en trois mois (<http://petition.stmedd.free.fr/>).

Choquées par la désinvolture avec laquelle les services de l'Etat ont traité ce dossier, les associations ont toutefois fait le choix responsable de ne pas bloquer la manifestation pour éviter d'inévitables débordements. Elles ont interpellé le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, ainsi que la Commission Européenne pour que cet enduro soit le dernier à se dérouler dans une zone

naturelle remarquable. La Commission Européenne nous incite à compléter un dossier afin de mieux cerner les enjeux et incidences possibles suite à cet événement et de pouvoir contacter les autorités françaises. Elle nous encourage également à porter plainte contre l'Etat pour le non-respect du droit communautaire. Toutes les associations ont en outre demandé au Conseil Général de Haute Loire de jouer son rôle d'animateur du Document d'Objectif Natura 2000 en mettant en place une réelle information des habitants sur les tenants et aboutissants de Natura 2000 et de mettre en place prochainement un schéma direc-

teur des itinéraires motorisés en Haute Loire. Enfin, elles préviennent que si l'Etat ne prend pas ses responsabilités à l'avenir et autorise d'autres manifestations sportives motorisées dans des zones naturelles protégées, les associations du collectif utiliseront tous les moyens nécessaires pour faire respecter la Loi.

Carte, parcours, zonages et articles de presse disponibles sur le site Internet [www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)

Les associations du collectif: SOS Loire Vivante - ERN France, LPO Auvergne, Nature Haute Loire, FRANE, WWF France et les Verts Haute-Loire

LETTRÉ AFFICHÉE PAR LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES VILLAGES CONCERNÉS PAR L'ENDURO, SUR LES ESPACES RÉSERVÉS À CET EFFET, ET IMMÉDIATEMENT ARRACHÉE

**AUX HABITANTS**

**ENDURO : PEUT-ÊTRE, MAIS HORS ZONES PROTÉGÉES !**

L'Enduro (course de motos tout-terrain) du 29 et 30 avril 2006 passera peut-être près de chez vous, mais aussi dans les Gorges de notre belle Haute Vallée de la Loire. Plus de 50 km du parcours passent dans une zone naturelle protégée pour l'intérêt de sa faune et de sa flore. 900 passages c'est trop !

Par principe nous ne sommes pas opposés à l'Enduro, mais nous demandons que la partie du circuit située en zone protégée soit déplacée.

Il existe une réglementation concernant la pratique de ces sports motorisés, appelés par certains « loisirs verts », mais elle n'est pas appliquée. Randonneurs, cavaliers, vététistes, ne sont donc pas concernés par cette réglementation contrairement à ce que certains voudraient faire croire.

Par ailleurs, nous ne sommes pas opposés à ce que les habitants locaux utilisent sur des chemins de la Vallée de la Loire des véhicules tout-terrain dans le cadre d'activités traditionnelles ou professionnelles. Mais nous sommes fermement opposés à l'invasion des particuliers notamment en quad ou moto à des fins de loisirs. Ceci dans le but de protéger les habitants et les utilisateurs de la vallée et de préserver le patrimoine exceptionnel que représente notre vallée.

SOS Loire Vivante-ERN France, LPO Auvergne, Nature Haute-Loire, FRANE, WWF France

Rivières d'Images et Fleuves de Mots

150 ans après les grosses crues qui ont touché de nombreux fleuves dont la Loire, les 64 classes participantes au concours cette année ont orienté leur travail sur le thème des crues. Qu'est ce qu'une crue ? Qu'une inondation ? Dans quelles mesures sont-elles dangereuses ? Indispensables ? Jusqu'où l'eau est-elle montée dans notre ville ou village ? C'est autant de questions que ces jeunes ligériens se sont posées tout au long de l'année.

Pour cette 9<sup>e</sup> édition, l'exposition du projet pédagogique « Rivières d'Images et Fleuves de Mots » se rapproche des sources de la Loire. Effectivement, les œuvres des jeunes ligériens vont s'encrer au cœur du Jardin Henri Vinay, en partenariat avec la ville du Puy en Velay.

Les œuvres géantes seront visibles du 15 juin au 17 juillet. Le moment crucial pour tous les explorateurs de la



Loire ayant participé au concours aura lieu le samedi 24 juin. Le jury aura la lourde tâche d'examiner l'ensemble des toiles et de les juger sur leur aspect artistique ou poétique, tout en tenant compte de la démarche pédagogique entreprise pour la découverte.

Vous êtes cordialement invités au vernissage et à la remise des prix même lieu, même jour à 15h00.

Vous retrouverez l'ensemble des toiles et la liste des œuvres lauréates sur <http://www.rivernet.org/rifm.htm>

Enercoop : une électricité respectant certaines valeurs : équité, transparence et respect de l'environnement

Cette coopérative en cours de montage est un bel exemple de promotion et de diffusion d'énergie renouvelable. SOS Loire Vivante se joint à cette initiative ayant comme but d'offrir à ceux qui le souhaitent, (particuliers, entreprises, collectivités, associations), la possibilité concrète d'assainir leur consommation d'électricité : passer à 100% d'électricité d'origine renouvelable !

Consommer mieux, mais aussi moins : l'illusion de l'énergie infinie, quasi-gratuite et sans poids écologique est bien révolue. C'est pourquoi ENERCOOP va proposer peu à peu des moyens de maîtrise de la consommation énergétique. Réduire sa consommation électrique de 25 à 30 %, à confort équivalent, c'est possible...

Ce mode de fonctionnement pourrait être appliqué pour la future gestion de

l'usine hydroélectrique à Monistrol d'Allier.

Poutès démantelé, les deux barrages restant sur l'Ance du Sud devraient subir une mise aux normes correspondant aux critères pour la production d'une « hydro-électricité verte ».

EDF ne souhaitant pas maintenir la production à l'usine de Monistrol d'Allier dans l'hypothèse du démantèlement du barrage de Poutès, un transfert de propriété pourrait alors s'effectuer en faveur des collectivités locales qui assureraient la production et la gestion de l'usine et des deux barrages. La vente de l'énergie ainsi produite pourrait être faite par une structure appliquant les mêmes principes qu'Enercoop.

Un bel exemple d'ouverture du marché en faveur de l'environnement...

[www.enercoop.fr](http://www.enercoop.fr)  
[www.monistrolsanspoutes.org](http://www.monistrolsanspoutes.org)



### Poutès, la campagne s'accélère, l'été sera chaud !

Situé sur le Haut-Allier, le barrage de Poutès voit sa concession arriver à terme en 2007 et fait donc l'objet d'une demande de renouvellement par EDF auprès de la Préfecture de Haute-Loire. Le débat est vif : même équipé d'aménagements spéciaux pour les poissons, ce barrage porte atteinte au milieu naturel et à la migration du saumon, et il s'agit de savoir si ce coût environnemental est acceptable face aux intérêts économiques et énergétiques du barrage.

Plusieurs études ont été demandées, notamment par le WWF et par le Conseil Régional d'Auvergne. Chose impensable il y a encore quelques années, les élus du comité syndical, composant l'Établissement Public Loire (EPL, ancien EPALA) ont accepté de financer une étude commanditée par le WWF. Cette étude porte sur les alternatives énergétiques et économiques au barrage de Poutès afin d'apporter des éléments de réflexion au débat. La première partie a permis de faire un état des lieux des points de vue énergétique et économique, tandis que la deuxième devrait mettre en avant les potentialités en terme d'énergie du territoire de Poutès-Monistrol. Quant à la Région Auvergne, elle demande à l'EPL de diligenter une étude d'expertise analysant les enjeux liés au renouvellement de la concession. Là aussi, l'EPL s'est prononcé dans le sens de cette demande.

Notons par ailleurs que les élus du secteur de Poutès n'attendent pas la décision préfectorale concernant Poutès pour renouveler les sources d'énergies ! Après les éoliennes d'Ally - Mercoeur, un nouveau projet de fermes se développe sur la commune de St Jean Lachalm (43) à quelques kilomètres de la retenue. Les porteurs de ce projet prévoient une puissance comprise entre 15 et 18 MW (soit environ celle du barrage !).

Cependant, nous regrettons qu'une fois de plus un projet environnemental soit brisé en Haute Loire. Le projet d'installation de six éoliennes sur la commune du Mazet-Saint-Voy n'a pas obtenu le permis de construire du Préfet sous le prétexte d'un trop grand nombre de projets dans le secteur du Mézenc et de la « co-visibilité » de ces derniers.

Pour les responsables du programme Rivières Vivantes du WWF, les différents engagements témoignent de la légitimité toujours plus grande des ONG en tant que partenaires des collectivités

publiques et du souci affiché par nos dirigeants de protéger notre patrimoine naturel.

Une autre marque d'estime nous vient de Greenpeace. "L'association apporte son soutien à la campagne et appuie la démarche de recherche d'énergies alternatives et de sobriété énergétique", a fait savoir son directeur de campagne Yannick Jadot, dans un courrier du mois de mars.

*Sources : Les Nouvelles du bassin de la Loire n°37 de janvier 2006, WWF - programme Rivières Vivantes bulletin d'information n°11 d'avril 2006, SOS Loire Vivante - ERN-France.*

#### On l'attendait pour l'hiver, l'enquête publique débutera certainement mi-juin pour se clore mi-juillet...

Une enquête publique a pour objectif l'information du public, le recueil des remarques positives ou négatives de la population, de ses suggestions et de ses contre-propositions elle permet également à l'autorité compétente, ici le Préfet de Haute-Loire, de tenir compte de l'avis des citoyens concernés. Durant l'enquête publique tous les documents nécessaires à la bonne compréhension du projet seront disponibles et consultables.

Nous déplorons les dates de cette enquête publique qui se déroule en pleine période de vacances, n'offrant pas à chacun la possibilité de s'exprimer. Nous vous tiendrons informés des dates précises lorsque nous en aurons été officiellement avisés par les services de l'Etat.

Prenez le temps de venir donner votre avis sur le renouvellement de la concession du barrage de Poutès.

#### Voyage aux États-Unis

Très présent dans la campagne Poutès, le WWF souhaite organiser un voyage aux Etats-Unis, sur la rivière Pennobscot dans le Maine. L'intérêt de cette rivière est de présenter une situation assez proche de celle de l'Allier : sur cette rivière à saumons, deux barrages constituaient des obstacles difficilement franchissables par les poissons (comme Poutès sur l'Allier) et ils ont été démantelés sur décision consensuelle. Ce voyage, organisé en juillet ou en octobre (dates à préciser) propose de faire découvrir aux élus et décideurs du Haut-Allier les acteurs et les lieux de ces démantèlements.

### Barrage de Chambonchard : un grand gâchis d'argent public

Le projet de barrage de Chambonchard avait pour objectif le soutien d'étiage du Cher et l'alimentation en eau potable la ville de Montluçon (Allier). Le projet avait fait l'objet d'un protocole d'accord entre l'Etat et l'EPALA en 1986 puis d'une charte en 1994. Il devait être abandonné quelque temps plus tard, suite à l'enquête publique. Entre-temps, l'EPALA avait commencé à investir par une opération de maîtrise foncière à grands coups de millions d'euros. Voyant l'Etat abandonner le projet et se désengager financièrement, l'EPALA lui a réclamé le remboursement des frais engagés. L'Etat vient d'être condamné par la Cour administrative d'appel de Nantes

à verser près de sept millions d'euros à l'Établissement Public Loire (ex. EPALA). La Cour administrative d'appel a donc reconnu le préjudice financier de l'EPALA, qui avait engagé des dépenses sur la foi des promesses gouvernementales.

Voir une collectivité territoriale protester en justice contre l'Etat est un spectacle somme toute assez triste car ces organismes sont censés œuvrer tous deux pour le bien public. Dans ce dossier, on retiendra quand même que l'EPALA a commencé à investir avant que l'enquête publique n'ait lieu, ce qui montre son esprit démocratique d'alors. Mais avant tout, c'est un grand gâchis d'argent public qui est à déplorer.

### Naussac et Villerest : enquête publique préalable à la mise en place d'une redevance d'exploitation par l'EPL

L'EPL a demandé au Préfet de bassin de déclarer d'Intérêt Général la mise en place d'une redevance pour le soutien d'étiage de l'Allier et la Loire par les barrages de Naussac et Villerest. Cette redevance a pour but de faire participer aux frais d'exploitation, d'entretien et d'aménagement les usagers qui prélèvent de l'eau, soit 5 millions d'euros. La Déclaration d'Intérêt Général était soumise à enquête publique du 22 Avril au 22 Mai. En contrepartie et pour ne pas pénaliser les redevables, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne devrait cesser de percevoir sa majoration de redevance "prélèvement" pour soutien d'étiage dès que la redevance de l'EPL pourra être mise en place.



Quelques précisions sur le projet :

- La taxe serait perçue sur l'ensemble des axes Loire et Allier, à l'aval des ouvrages et jusqu'à Nantes (avec un coefficient d'abattement géographique de 0,5 appliqué à l'aval du Bec de Vienne).
- La redevance serait assise sur le volume prélevable par chaque usager (celui-ci étant défini comme le plus grand volume prélevé par l'usager sur une période de référence fixée à 5 ans).
- Il est prévu d'appliquer un coefficient "d'étiage" pour tenir compte de la période de prélèvement, soit un coefficient double pour l'irrigation dont l'activité est maximale en période d'étiage, contrairement aux autres usages dont l'activité ne varie pas selon la saison.
- Il est également prévu un coefficient "usage" (Alimentation en Eau Potable : 1, Industries : 0,8 et Agriculture : 0,4).
- Le montant minimum de la perception sera de 100 €, montant en dessous duquel le redevable sera exonéré.
- La redevance sera mise en place jusqu'en 2034 (date limite de validité de l'autorisation préfectorale de l'aménagement de Naussac 2).

Si la demande de l'EPL est légitime,



certaines dispositions semblent toutefois discutables :

La fixation d'un débit minimal de 60 m<sup>3</sup>/s n'est ni un objectif environnemental, ni une nécessité de consommation, mais un seuil réglementaire au-dessous duquel EDF n'a pas le droit de rejeter ses effluents dans le fleuve. Cette contrainte forte n'est ni décrite dans le document de l'enquête publique, ni prise en compte dans l'indemnisation des coûts. Le coefficient "étiage" appliqué à l'irrigation doit donc être appliqué également pour les centrales nucléaires d'EDF.

Ce coefficient « étiage » va dans le bon sens, puisqu'il permet de prendre en compte la saisonnalité des prélèvements. En revanche, le coefficient "usage" ne se justifie en rien, si ce n'est qu'il permet de faire perdurer un système inique : faire payer les ménages à la place des autres usagers. Il devrait être remplacé en revanche par un coefficient "consommation". En effet, si certains prélèvements retournent ensuite à la rivière (comme c'est le cas pour les ménages), n'ayant ainsi que peu d'impacts sur l'écosystème, d'autres, sont presque entièrement consommés, évaporés (c'est le cas de l'irrigation et du refroidissement des centrales nucléaires).

Par ailleurs, prendre uniquement en compte les prélèvements, conduit à une appréciation très partielle des impacts des deux ouvrages gérés. Il conviendrait de tenir compte aussi des nuisances créées : en régularisant le débit d'un fleuve dont une caractéristique fondamentale est une extrême irrégularité, les deux barrages modifient tout l'écosystème. Il conviendrait donc d'étudier les effets de l'écrêtement de toutes les crues mineures (même quand le but visé n'est pas l'écrêtement, mais seulement le remplissage des retenues) sur la morphologie du lit et sur la végétalisation des bras secondaires. La reprise de la gestion par l'Établissement Public Loire devrait être l'occasion de revoir les modalités de gestion, d'étudier les conséquences de cette gestion sur l'écosystème, et par exemple de rendre le barrage de Villerest transparent lors des premières crues d'automne.

Enfin, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne va perdre une partie de son budget, qu'elle pouvait utiliser pour financer des actions de rationalisation de l'utilisation de l'eau comme les économies d'eau. Ici, la redevance sera utilisée uniquement pour pouvoir répondre à la demande, sans pouvoir la réguler. Une partie de cette redevance devrait continuer à être perçue par l'Agence de l'Eau afin d'alimenter un programme d'investissement et de sensibilisation aux pratiques économes en eau. Il est temps que nous passions de la gestion de l'offre à la gestion de la demande !

Consultation nationale sur l'eau 2005 : premiers résultats

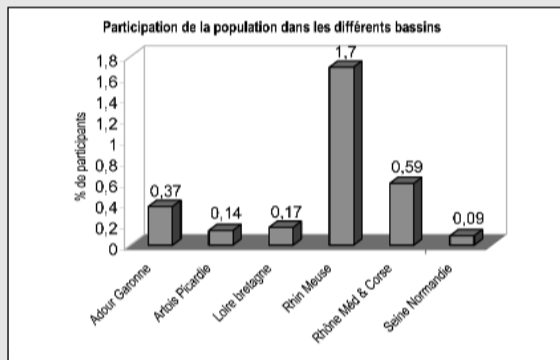
Rappel du contexte

La consultation nationale sur l'eau réalisée en 2005 a pris place dans le contexte européen de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), votée en 2000, et transposée en droit français au printemps 2004. La DCE exige des Etats membres d'atteindre le bon état écologique des eaux et des milieux aquatiques (eaux de surface, souterraines et littorales). Elle laisse, certes, la liberté aux Etats de prendre les mesures jugées nécessaires, mais impose une logique de résultats, la transparence des coûts, et la participation de tous les acteurs publics y compris (via l'information et la consultation).

C'est dans ce cadre qu'a été réalisée en France une 1<sup>ère</sup> consultation nationale en 2005, qui a porté sur les enjeux liés à l'eau (gestion, protection de la ressource et des milieux...). Les premiers résultats sont désormais disponibles auprès des Agences de l'Eau, avant la publication d'analyses plus fines au cours du premier semestre 2006.

A l'échelle nationale

Sur l'ensemble de la France, environ 224000 questionnaires ont été remplis, en grande majorité par des particuliers. On constate une participation variable selon les bassins : entre 0,09 % (en Seine-Normandie) et 1,8 % de la population (en Rhin-Meuse) a pris part à cette consultation.

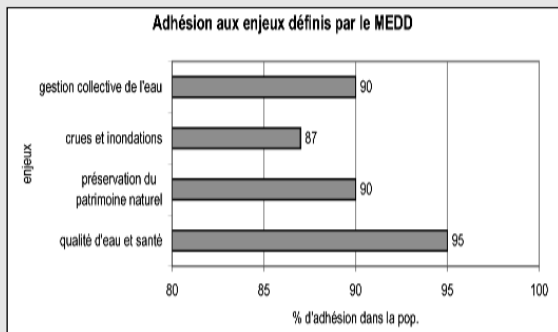


Ces résultats s'expliquent en partie par des stratégies diverses des Comités de bassin : celui de Rhin-Meuse a en effet testé l'envoi des questionnaires à tous les foyers de son territoire. Ce taux de participation (0,4 %) est plutôt faible compte tenu de l'enjeu, l'eau, ressource vitale pour tous et utilisée quotidiennement.



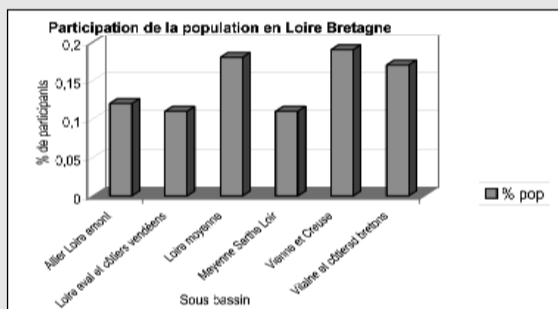
En se basant sur les analyses du bassin Seine-Normandie, le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable a hiérarchisé 4 enjeux jugés prioritaires et pour chacun d'entre eux a défini les actions les plus urgentes. Pour les français, l'enjeu le plus important est celui de la santé et de l'environnement : il s'agit notamment de parvenir à un contrôle des substances polluantes, qu'elles soient d'origine agricole, industrielle ou même ménagère. Les autres enjeux qui interpellent la population sont les suivants :

- anticipation des situations de crises : sécheresse, inondations mais aussi lutte contre le gaspillage... ;
- financement : demande d'informations, mise en place d'un système d'accès à l'eau pour tous ;
- renforcement des actions locales : la commune apparaît comme une bonne gestionnaire de l'eau pour une majorité des sondés.



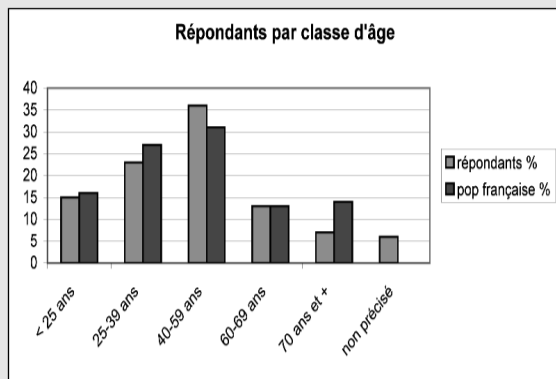
En Loire Bretagne

Le Comité de bassin Loire-Bretagne a choisi de diffuser informations et questionnaires grâce à de très nombreux partenaires : plus de 380 collectivités territoriales, institutions ou associations se sont joints à cette démarche ! Cette forte mobilisation des acteurs de l'eau a abouti à une participation dans la moyenne nationale : entre 20 600 et 21 000 questionnaires remplis sur l'ensemble du bassin, soit 0,17 % de la population qui s'est exprimée.



Les premiers résultats montrent que les répondants sont plutôt des cadres, professions libérales ou intermédiaires, ou encore des agriculteurs.

La tranche d'âge qui s'est sentie la plus concernée est celle des 25-59 ans.



Comme au niveau national, l'enjeu qui préoccupe le plus les "Ligéro-Bretons" est celui de la santé et de l'environnement. Les questions liées à la gestion collective de ce bien commun qu'est l'eau représentent aussi un sujet d'intérêt fort pour la population du bassin. Les résultats font d'ailleurs apparaître une grande confiance des citoyens face aux structures de proximité : mairies (75 % de confiance), associations de protection de la nature et des consommateurs (65 %), et Agences de l'Eau (64 %). Une majorité des habitants juge le travail réalisé satisfaisant et ils sont encore plus nombreux : (86 %), à souhaiter être davantage impliqués dans les politiques de l'eau.

Et après...

Les contributions à cette consultation 2005 montrent l'intérêt que les Français portent à la gestion de l'eau. Beaucoup ont exprimé un besoin de retour d'information et attendent que cette consultation débouche sur des actes.

Ces résultats doivent servir à la définition par les Comités de bassin et les Agences de l'Eau de leurs prochains programmes et des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Les acteurs de l'eau seront associés à la réflexion, ainsi que le public qui sera à nouveau consulté en 2007, cette fois précisément sur les projets de SDAGE et les mesures qui y seront associées.

Un Big Jump Ligérien 2007 : 15 juillet à 15 h  
Participez ou devenez organisateur local, inscrivez-vous dès maintenant !



L'année passée a eu lieu le premier Big Jump partout en Europe, simultanément, dans 22 pays et sur 31 rivières et lacs. Suite au succès énorme et la demande croissante de beaucoup d'organisations, le prochain Big Jump à l'échelon européen a été avancé de 2010 à 2007.

Pour la France, qui n'a participé que timidement, à l'exception de quelques magnifiques actions sur le Rhin, la Seine, la Marne ou la Loire, SOS Loire vivante s'est engagée à initier et à coordonner en réseau avec de nombreux partenaires un Big Jump ligérien, de la source à l'estuaire !

L'objectif est de diffuser l'information et d'organiser des débats en mai et juin 2007 sur la question de la baignade en rivière, sur la qualité de l'eau, sur la Loi sur l'eau, sur la Directive Cadre sur l'Eau et d'organiser le 15 juillet à 15h00 un Big Jump collectif avec les autres européens sur d'autres fleuves. Ce Big Jump ligérien sera formé de points de baignade et/ou d'événements de sensibilisation et d'infor-

mation. Un point de baignade le long de la Loire tous les 30 à 50 kilomètres? C'est possible ! Et bien sûr, nous appelons aussi à des Big Jump Allier, Cher, Vienne..., tout le bassin.

Rappelons brièvement ce qu'est le Big Jump : une invitation à célébrer les rivières européennes, certaines en voie de guérison, d'autres déjà aux normes pour la baignade. Ce projet ambitieux vise à réconcilier les citoyens avec leurs rivières et lacs, à rendre accessible les fleuves aux citoyens, à faciliter la baignade et non pas l'interdire. Le vœu de ce projet est de voir en 2015 tous les lieux historiques de baignade reconquis par les baigneurs eux-mêmes.

Il a également un double but : faire un suivi sur l'avancement de la Directive Cadre sur l'Eau vers le grand objectif de 2015 et sensibiliser les citoyens à la gestion de l'eau, aussi bien au niveau collectif qu'au niveau individuel. Big Jump est donc un double saut : saut en avant en terme de qualité d'eau, saut collectif des citoyens européens dans les rivières !

Que vous soyez une association, un élu local ou un citoyen désireux de voir la

qualité de l'eau s'améliorer, contactez-nous pour organiser un Big Jump sur votre petit coin de Loire ou d'affluent. Grand ou petit, libre à vous d'organiser l'événement de votre choix.

C'est à nous tous que l'on obtiendra au plus tard en 2015, une Loire Vivante et propre, pour la Nature et pour l'Homme. Pour vous tenir informés, visitez les pages du site Web de European Rivers Network [www.ern.org](http://www.ern.org) ou directement sur [www.bigjump.org](http://www.bigjump.org)

Pour votre information : la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg ont décidé de ne pas attendre et lancent une série de Big Jump locaux du 8 au 16 juillet 2006, dont un à Bruxelles afin d'interpeller les citoyens pour le Grand Big Jump de 2007 !



Plan Loire Grandeur Nature : l'Etat consulte les citoyens

La deuxième édition du Plan Loire Grandeur Nature arrive à son terme cette année. Les services de l'Etat, l'Etablissement Public Loire et l'Agence de l'eau Loire Bretagne travaillent déjà sur le programme de la version 2007 - 2013, avec comme nouveauté cette année, l'ouverture des débats à la société civile. Pour ce faire, un site Internet a été créé avec un forum de discussion ([www.plan-loire.fr](http://www.plan-loire.fr)) et quatre ateliers étaient organisés par l'EPL début mai : à Limoges, Nantes, Clermont-Ferrand et Tours. SOS Loire Vivante a participé aux deux derniers.

Bien qu'encore un peu timide, cette consultation du public est à souligner, puisqu'il s'agit d'une première pour le Plan Loire Grandeur Nature. Toutefois, ces ateliers sont restés un peu confidentiels (peu de communication) et un site Internet n'est pas l'outil idéal pour un véritable échange d'idées. Le Comité Loire Vivante mettra donc à profit les Assises des associations pour une Loire Vivante pour faire des propositions à l'Etat. Une des propositions sera de donner aux associations les moyens techniques et financiers de mettre en œuvre à l'avenir ce genre de consultation, par exemple par une plate-forme associative à l'échelle du bassin.

## Fête de l'eau

Samedi 24 Juin 2006

**Les Pieds dans l'eau**

Tous les événements auront lieu sur l'esplanade ou dans les salles du centre Pierre Cardinal sauf indication particulière.

### Programme

**14h30**

- Contes d'ici et d'ailleurs, Mohamed Baouzzi, sur l'esplanade (14h30-15h)
- Chasse au trésor avec le centre de loisirs de BelAir
- Rand'Eau : Visite guidée du Puy en Velay sur le thème de l'eau (fontaines, lavoirs, baptistère), sous la conduite d'un guide conférencier. Inscription et réservation à l'Office de Tourisme, place du Clauzel, 04.71.09.38.41, 2 euros par personne. Départ et retour : esplanade du centre Pierre Cardinal.

**15h00**

- Conférence - débat : L'eau de boisson, avec Françoise Chasles, ingénieur sanitaire à la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, salle de conférences (15h-17h30)
- Atelier peinture à l'eau, avec Jérôme Leyre (15h-16h)
- Sentier de l'eau : Promenade le long de la Borne guidée par les lycéens de l'ISVT. Inscription préalable à SOS Loire Vivante, auprès de Mathilde Béguier, 04.71.05.57.88. Rendez-vous après le pont des Estreys, au point de vente des produits fermiers locaux.

**15h30**

- Contes d'ici et d'ailleurs, Mohamed Baouzzi, au lavoir, rue Général Lafayette (15h30-16h)

**16h30**

- Contes d'ici et d'ailleurs, Mohamed Baouzzi, au lavoir, rue Général Lafayette (16h30-17h)
- Atelier peinture à l'eau, avec Jérôme Leyre (16h30-17h30)

**17h30**

- Contes d'ici et d'ailleurs, Mohamed Baouzzi, à la fontaine du Théron, rue Général Lafayette (17h30-18h)

**18h00**

- Mise en bouche musicale avec le CDMDT (18h-18h30)

**19h00**

- Contes au fil de l'eau avec Florence Pays, compagnie de l'Arbre Indigo, au lavoir, rue Général Lafayette (19h-19h30)

**20h00**

- Concert jazz avec le Quintet de l'Ombre, salle du foyer bar (20h-21h30)

**22h00**

- Contes au fil de l'eau avec Florence Pays, compagnie de l'Arbre Indigo, au lavoir, rue Général Lafayette (22h-22h30)

**22h30 - jusqu'à minuit**

- Animation musicale proposée par le CDMDT, salle du foyer bar

**En parallèle et en continu...**

- Jeux d'eau : construction d'objets flottants non identifiés, fontaine sur l'esplanade
- Exposition "Rivières d'Images et Fleuves de Mots", proposée par SOS Loire Vivante. Les œuvres de l'édition 2006 seront exposées au jardin Henri Vinay. Jury du concours 2006, samedi 24 juin. Au centre Pierre Cardinal, présentation de toiles des années précédentes.
- Exposition "Les anciens usages de l'eau", proposée par la Société d'Histoire de Monistrol sur Loire
- Exposition Photos (Michel Soupet) et Peintures (Henri Claude et Robert Portal)
- Projection de films
- Stand librairie avec la participation des librairies Le Chat Perché, Siloé-Jeanne d'Arc.
- Buvette et collation avec la Confédération Paysanne

"Les Pieds dans l'eau" est organisé par SOS Loire Vivante et la Ville du Puy-en-Velay

### Voyage au cœur de la Loire II

#### Programme

Les lieux et heures de départs sont définitifs. Le programme des visites pourra subir quelques modifications. Le lieu précis du campement peut encore changer en fonction du nombre de participants.

Pour vous inscrire : cochez les cases correspondant à votre présence et renvoyez le coupon à SOS Loire Vivante - 8, rue Crozatier - 43000 Le Puy-en-Velay **avant le 10 juillet**. Votre inscription sera définitive lorsque vous recevrez le programme définitif et quelques instructions de dernières minutes.

Vous pouvez consulter les pages [www.loirevivante.org](http://www.loirevivante.org) pour connaître le parcours détaillé.

### Conférence :

## Une Biosphère UNESCO en Haute-Loire ?

Le Puy-en-Velay / Centre Pierre Cardinal / Salle de spectacle

**Le 16 juin 20h30**

Entrée libre

"Vers un site Man and Biosphère UNESCO (MaB) des sources et hautes vallées de la Loire et de l'Allier?" en présence d'un responsable de l'UNESCO (nom de la personne à confirmer) et discussion-débat sur la troisième phase du Plan Loire Grandeur Nature !

Date	Départ / Lieu de RdV	Visites / points forts de découverte	Arrivée / Lieu de campement	Km
Judi 20		Après-midi / soir : Rassemblement - installation - rencontre avec l'Antenne de Loire Vivante Nièvre Allier Cher	Nevers : Camping municipal	
Vendredi 21	10h Gare de Nevers	Visite sur le « sentier du pasteur » par le WWF. Explication sur les projets réalisés dans le cadre de Loire Nature - Passage au Bec d'Allier	La Charité sur Loire : Camping municipal	32
Samedi 22	10h Mairie La Charité sur Loire	Visite de caves et de vignobles à Pouilly / Sancerre	Cosne sur Loire : Camping de l'île	29
Dimanche 23	10h Mairie de Cosne sur Loire	Visite du musée des deux marines et du Pont Canal à Briare	Poilly lez Gien : Camping touristique	46
Lundi 24	10h Mairie de Gien	Visite d'un site "Loire nature", dans le Val de Sully sur Loire	Jargeau : Camping de l'île aux Moulins	55
Mardi 25	10h Mairie de Jargeau	Visite d'un site de déversoir réalisée dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature / prévention contre les crues (Diren Centre) - Visite avec la Maison de la Loire de Jargeau	Olivet : Camping municipal	30
Mercredi 26	11h Camping d'Olivet	Déplacement - Repos - Découvertes locales possibles (Châteaux...)	Beaugency : Camping route Lailly	33
Judi 27	10h Mairie de Beaugency	Intervention de la communauté d'agglomération de Blois sur la construction du déversoir de la Bouillie - Rencontre avec les habitants opposés au projet - Visite du site du barrage mobile de Blois (sujet : le démantèlement)	Blois : Camping du lac de Loire	39
Vendredi 28	9h30 Mairie de Blois	Rencontre avec un responsable du site patrimoine mondial de l'UNESCO Val de Loire (à confirmer) / ou rencontre avec un responsable de l'Observatoire Loire	Vouvray : Camping Le Bec de Cisse	50
Samedi 29	9h30 Gare de Tours	Rencontre avec des membres de Loire Vivante Touraine - Rencontre avec un pêcheur professionnel - Rencontre avec des représentants de l'Etablissement Public Loire	Tours : à définir	10
Dimanche 30		Petit-déjeuner sur place puis fin et retour		

### Bulletin d'adhésion / Abonnement / Souscription

Nom et prénom : ..... N° Adhérent : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

Adhésion 20 €       Adhésion (chomeur, étudiant...) 10 €       Adhésion + Abonnement 30 €

Abonnement seul 12 €       Souscription : ..... €

Date : ..... Signature : .....

**Merci de votre soutien et de votre fidélité.**

Chèque à adresser à : SOS Loire Vivante - 8 Rue Crozatier - 43 000 Le Puy-en-Velay - Tél : 04 71 05 57 88

*Préparez-vous à sauter  
dans votre rivière !*

*Le 15 juillet 2007  
à 15h00*

**GRAND Big Jump**



**Ligérien**

**Big JUMP**  
Dans l'eau. Pour l'eau.

**[www.bigjump.org](http://www.bigjump.org)**

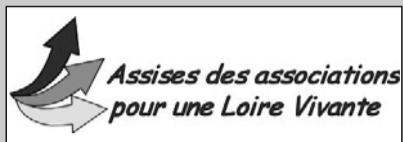
**L'année 2006 sera une année symbolique pour le monde associatif ligérien :  
le Comité Loire Vivante, qui inspira l'essence même du premier Plan Loire Grandeur Nature, fêtera ses 20 ans.**



20 ans déjà de combats, gagnés ou perdus, 20 ans de passion pour défendre notre fleuve et soutenir des actions similaires sur d'autres fleuves en France ou à l'étranger. A cette occasion, les antennes de Loire Vivante ont donc décidé de marquer le coup avec divers événements : les Assises des associations pour réactiver une plate-forme de réflexion inter associative au niveau du bassin, le voyage au cœur de la Loire 2<sup>e</sup> édition du 20 au 30 juillet, un colloque sur la démocratie participative en fin d'année... et l'anniversaire de Loire Vivante du 16 au 18 Juin au Puy en Velay auquel vous êtes chaleureusement invités !

**Les assises des associations pour une Loire Vivante**

L'apport historique du monde associatif à la définition des politiques actuelles de gestion du fleuve n'est plus à démontrer, mais la place qui lui est faite aujourd'hui dans les instances de décision n'est pas à la hauteur de ses ambitions. Il n'y a plus actuellement de plate-forme de réflexion et de proposition de nouvelles idées : quels sont les nouveaux enjeux spécifiques à la Loire et ses affluents, les axes de travail, les approches et solutions proposées par les associations ?



à l'horizon 2015 et 2027 (dernière année pour la satisfaction des objectifs de la DCE). Les orientations ainsi proposées permettront par ailleurs d'alimenter la réflexion pour le Plan Loire Grandeur Nature Phase 3 et la rédaction du prochain SDAGE Loire Bretagne.

En 2006, plusieurs documents de planification verront le jour : programme du Plan Loire Grandeur Nature phase 3, rédaction du SDAGE Loire Bretagne... La teneur des actions planifiées déterminera l'atteinte ou non des objectifs européens pour 2015. Il est donc nécessaire de créer à cette occasion un espace de concertation associatif pour qu'émergent des idées et une vision commune, des propositions fortes aux instances décisionnelles... dans un esprit de démocratie participative et d'implication des différents acteurs - comme le prévoit la Directive Cadre sur l'Eau.

Pour faciliter la concertation et pour que les assises soient accessibles au plus grand nombre d'associations, le bassin de la Loire est divisé en trois parties (amont, moyen, aval). Les premières réunions de travail des assises géographiques ont débuté et nous avons pu constater le grand intérêt des associations pour les assises, mais aussi pour l'activation d'une plate-forme de réflexion commune au niveau du bassin comme outil permanent.

Ces assises géographiques seront suivies d'une phase de compilation et de synthèse des contributions qui permettra de définir les grands enjeux pour la Loire. Cette synthèse sera supervisée par le Comité de pilotage de bassin, débattue avec les associations nationales en automne et envoyée aux différentes administrations concernées. Les propositions des associations seront rendues publiques lors d'un colloque / rencontres sur la démocratie participative et le rôle proactif du monde associatif dans les instances décisionnelles en fin d'année.

Informations : <http://www.assises-loire.fr>

**Les associations ont des idées, une ambition pour la Loire...**

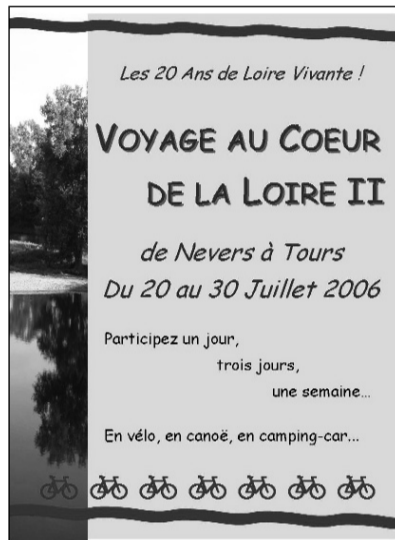
...il est temps de peser dans la balance !

Cette année, l'ensemble des antennes de Loire Vivante organise les assises des associations pour une Loire vivante. Ces assises rassemblent donc tous les acteurs historiques ainsi que l'ensemble des associations œuvrant à la préservation de la Loire et de ses affluents. L'objectif est de dégager une vision commune de la Loire

**« Promenons-nous au bord de la Loire »  
Voyage au cœur de la Loire 2**

Vous souvenez-vous du voyage au cœur de la Loire réalisé en 1993 ? Deux groupes de cyclistes étaient partis l'un des sources de la Loire, l'autre de l'estuaire et s'étaient rejoints à Pouilly sur Loire, centre géographique de la Loire. L'objectif principal de ce voyage était la visite de lieux où une action positive avait été réalisée ou été prévue en faveur du fleuve.

ce Voyage au cœur de la Loire, un jour, trois jours, une semaine... en vélo, en camping-car... seul, en famille, entre amis... Un parcours facile et léger (35 à 40 kilomètres par jour avec voitures pour le transport du matériel de camping) vous attend pour aller à la rencontre des acteurs locaux de la gestion du fleuve et pour visualiser les réalisations faites depuis les dernières années.



**Aujourd'hui nous vous proposons de participer au voyage au cœur de la Loire II.**

De Nevers à Tours  
Du 20 au 30 juillet 2006  
Participez un jour, deux jours, trois jours, une semaine...  
En vélo, en kayak, en caravanes, camping-car...

L'objectif est quasiment identique à celui de 1993, c'est-à-dire :

Visiter les sites d'interventions du Plan Loire Grandeur Nature, du Life-Loire Nature, du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, inspecter une partie des pistes cyclables de Loire à Vélo, voir les actions des associations de terrain... Et tout cela présenté par les acteurs locaux de la gestion du patrimoine ligérien et les associations.

**Déroulement :**  
SOS Loire Vivante vous invite à partager

**Hébergement :**

Camping sous tentes (prévoir tente et sac de couchage).

Organisé par l'association (réservations, transport du matériel et des tentes).

Hébergement en dur : s'organiser soi-même.

**Restauration :**

Petit-déjeuner : organisé par l'association.

Déjeuner et dîner : organisé par chacun ou décidé spontanément sur place.

**Frais :**

Participation au petit-déjeuner et au camping.

**Transport :**

Un minibus suivra le Voyage au Cœur de la Loire II afin de transporter le matériel de camping, les bagages, une partie de la nourriture et les voyageurs voulant faire une pause.

Possibilité de raccompagner les voyageurs à leur train ou à leur voiture à la fin de leur périple.

**Pour tous renseignements contactez SOS Loire Vivante par :**

- Téléphone au 04 71 05 57 88
- Courrier au 8, rue Crozatier 43000 Le Puy-en-Velay
- Courriel : [mathilde.beguier@rivernet.org](mailto:mathilde.beguier@rivernet.org)
- ou sur nos sites Internet [www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org) et [www.loirevivante.org](http://www.loirevivante.org)

**Inscriptions :**

Retournez le coupon ci-joint à SOS Loire Vivante - 8, rue Crozatier 43000 Le Puy-en-Velay.

**On n'a pas tous les jours 20 ans !**

*Pour tous ceux qui n'ont pas eu l'occasion de s'inscrire, il n'est pas trop tard, mais s'est obligatoire !*  
Alors appelez au local de SOS Loire Vivante le plus tôt possible : **04 71 05 57 88** ou téléchargez le coupon-réponse sur notre site [www.loirevivante.org](http://www.loirevivante.org)

**Programme de l'anniversaire officiel**  
Tous les transports seront organisés par Loire Vivante

**Vendredi 16 juin**

- 10h-18h : Réunion des Assises Associatives pour une Loire Vivante au Centre P. Cardinal, Le Puy en Velay
- 20h30 : Débat : "Vers un site Man and Biosphere UNESCO (MaB) des sources et hautes vallées de la Loire et de l'Allier ?" (à confirmer) ou débat sur la troisième Phase du Plan Loire Grandeur Nature et l'avenir de la Haute Vallée de la Loire (Rétrocession des terrains) au Centre P. Cardinal, Le Puy-en-Velay

**Samedi 17 juin**

Dans la matinée vous pourrez visiter le joli marché du Puy

- 11h00 : Réception en Mairie du Puy-en-Velay (venir à l'heure), suivi d'une visite de l'exposition Rivières d'Images et Fleuves de Mots (plus de 60 toiles géantes), au jardin Henri Vinay
- 13h00 : Buffet champêtre au bord de la Loire, Serre de la Fare ancien site d'occupation, ou, en cas d'intempéries à la Mairie de Chadron
- 14h30 : Présentation et visite du projet de tourisme durable pour le village de Colempce (Mairie de Chadron) suivi par balade facile (si beau temps) dans le secteur Chadron / Serre de la Fare.
- 18h00 : Le Puy / Hôtel Bristol / 7, av. du M. Foch :

Apéro puis présentation des contributions des associations dans le cadre de la concertation pour le Plan Loire Grandeur Nature 3

Lancement du projet "Etablir la mémoire collective de Loire Vivante"

Rétrospective avec des vidéos, prise de paroles « L'avenir de Loire Vivante », soirée amicale autour d'un grand repas commun de tout Loire Vivante

**Dimanche 18 juin**

Petit-déjeuner et/ou brunch (en fonction du lieu d'hébergement)

**Balades au choix :** inscription le samedi  
**Natura 2000 et gorges de la Loire :** Départ 10h30 au Pont de Goudet, repas prévu à

Bonnefont (contribution libre), prévoir bonnes chaussures et de l'eau

**Cascade de la Beaume :** Départ 12h00 à la mairie de Solognac sur Loire, Cascade sauvée puis réaménagée, barrage de Fatou (sera détruit prochainement)...

**Les aménagements de Brives-Charensac :** Départ 12h00 de la Mairie de Brives-Charensac, visite des aménagements réalisés dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature et du barrage démantelé de Brives

- 15h00 Rendez-vous à St-Martin-de-Fugères chez Sidonie (possibilité de grignoter)
- Autour de 17h00 : « Aux revoirs »



## Épargnez le climat

### Votre banquier peut agir contre le réchauffement climatique !

La puissance financière des banques a explosé dans les dernières décennies. En 2004, les banques installées en France géraient 4389 milliards d'euros, soit trois fois plus que le PIB français (chiffres Commission Bancaire et Le Monde). Les banques collectent l'épargne de leurs clients (particuliers, entreprises et collectivités locales) et l'investissent dans des activités variées. Le choix d'orientation de leurs prêts, dans un sens ou dans un autre sont un levier d'entraînement colossal.

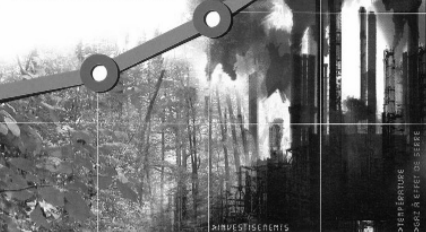
L'influence des banques sur le climat est directe, puisqu'elles possèdent un parc immobilier gigantesque et génèrent des transports de personnes et de marchandises considérables, mais également indirecte : leurs investissements à l'étranger concernent de très gros projets d'énergies fossiles extrêmement controversés sur les plans environnemental et social.

Comme Greenpeace, NegaWatt, Artisans du Monde et d'autres, SOS Loire Vivante s'est donc associée aux Amis de la Terre et relaie leur campagne destinée à inciter les trois plus grandes banques françaises (Crédit Agricole - Crédit Lyonnais, BNP - Paribas et la Société Générale) à agir en faveur du climat, par exemple en mesurant leurs émissions pour les réduire, en proposant des prêts à faible taux pour des habitats écologiques, etc.

La campagne a d'ores et déjà obtenu de

## Banques françaises : épargnez le climat !

**Demandez à votre banquier de financer l'efficacité énergétique et les renouvelables**



bons résultats puisque le Crédit Agricole et la Société Générale (entre autres) sont en train de lancer plusieurs mesures, dont des prêts spécifiques, des produits boursiers et des fonds d'investissements en faveur d'actions pour la sauvegarde du climat (économies d'énergies, énergies renouvelables...). De nombreux élus ont également manifesté leur adhésion aux idées de la campagne et leur intention d'agir.

Vous aussi, vous pouvez participer à la campagne : commandez des dépliants aux Amis de la Terre et envoyez les cartes de la campagne ci jointes à votre banquier.

[www.amisdelaterre.org](http://www.amisdelaterre.org)

2b, rue Jules Ferry - 93100 MONTREUIL

## Elle nous a quitté trop tôt...

Trop jeune, trop vite, Eva KLEINN, « la Princesse de la Loire », nous a quittés subitement il y aura bientôt un an. Venue du Danube très jeune pour aider lors de la lutte contre le barrage de Serre de la Fare, on se souvient d'elle comme d'une personne active dans l'association durant des années. En amont, pendant et après ses études d'écologie, Eva militait pour les fleuves et la nature et a longtemps travaillé

dans des pays comme le Kazakhstan ou le Tadjikistan.

C'est lors de son retour en Allemagne pour faire suivre sa grossesse qu'elle a été atteinte d'un accident vasculaire. Nous souffrons avec sa famille et, comme pour d'autres amis disparus, nous planterons un arbre en son souvenir sur les bords de Loire, au Mas de Bonnefont.

## L'Alliance pour la Planète : les associations se mobilisent



Cette plate-forme de réflexion rassemble les principales associations et collectifs d'associations liés à l'écologie, ainsi que des structures représentant la société civile. Le but des 45 organisations qui en font aujourd'hui partie est de s'allier pour augmenter leur efficacité, sans pour autant perdre leurs spécificités. Elles souhaitent ainsi construire un pouvoir dans le domaine de l'environnement (pouvoir de la société civile que ces associations représentent) et proposer une vision novatrice et des actions collectives et coordonnées.

Lancée officiellement le 22 mars dernier en région parisienne, l'Alliance réfléchit et agit dans les directions suivantes :

- Vision : en ateliers, découvrir, partager et enrichir la vision de chacun.
- Action politique : interpeller les politiques, être force de proposition, peser sur les décisions.

- Bio : rendre l'alimentation bio accessible à tous, en commençant par les cantines scolaires.
- OGM : lutter contre l'utilisation massive de ces cultures et éviter ainsi les contaminations.
- Energie et habitats : réduire le coût énergétique de nos habitats pour le bénéfice de tous.
- Emplois et environnement : réfléchir à un nouveau modèle économique plus respectueux de l'homme et de la planète, générer des actions organisables dans la durée et dans de nombreux domaines.
- Eau : peser dans les débats, influencer les décisions pour parvenir à une gestion durable de la ressource et de nos fleuves.
- Internet : identifier les outils qui permettront à l'Alliance d'être encore plus efficace.
- Bureau de vérification de la publicité : instaurer une éthique écologique dans le monde de la publicité.

Pour en savoir plus sur l'Alliance :

[www.lalliance.fr](http://www.lalliance.fr)

## Yvon Chouinard, patron de Patagonia : un homme d'affaires pas comme les autres



Yvon Chouinard est à la tête de Patagonia depuis sa création en 1972. Cette entreprise américaine qu'il a fondée est connue dans le monde entier pour ses vêtements de loisirs d'extérieur. Discret, son directeur est un homme d'affaires atypique dans le milieu des affaires, qu'il n'apprécie guère. Passionné d'environnement, il considère sa société comme un outil au service de la nature et évalue l'impact environnemental de ses décisions avant de les prendre.

Il consacre chaque année 1% au moins de son chiffre d'affaires à des projets environnementaux. Mieux, afin d'inciter les autres entreprises à verser cette taxe volontaire pour la planète, Yvon Chouinard a créé un label One Percent for the Planet. SOS Loire Vivante bénéficie régulièrement de ce sponsoring dans le cadre d'un partenariat vieux de 10 ans avec Patagonia.

Découvrez davantage Yvon Chouinard sur le site web du journal Libération :

[www.liberation.fr/page.php?Article=347969](http://www.liberation.fr/page.php?Article=347969) (Archive payante).

## Arrêtons d'adapter les rivières aux bateaux

Le 6 avril dernier, la relance du canal Rhin-Rhône a été décrite comme une priorité par le gouvernement et par Christian Estrosi, ministre délégué à l'aménagement du territoire. Le projet a même été inscrit parmi ceux qui bénéficieraient de la dotation de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport, lors du Conseil des Ministres du 29 mars dernier.

Rappelons que ce projet fut combattu à partir de 1980 par France Nature Environnement et le WWF. La bataille fut ensuite amplifiée à partir de 1989 au travers du collectif Saône Doubs Vivants qui avançait des arguments scientifiques et économiques parfaitement valables à l'époque et qui, aujourd'hui, restent d'actualité. La mobilisation de la population locale et l'achat des terrains concernés par de multiples acquéreurs furent tels que le projet fut bloqué en avril 1997.

Dominique Voynet, alors sollicitée par Lionel Jospin pour être ministre de l'environnement, a accepté à deux conditions : l'arrêt du projet de grand canal Rhin-Rhône et l'arrêt de Superphénix. L'abandon du projet fut prononcé par Dominique Voynet en 1997. Elle a justifié sa décision par le coût élevé de ce projet au regard de sa faible efficacité économique et surtout par les importants dommages environnementaux qu'il aurait provoqué. A l'époque, de nombreux parlementaires de droite comme de gauche s'étaient ralliés à cette décision.

Aujourd'hui, le canal Rhin-Rhône revient dans les discussions. Le but affiché de ce projet est de réduire le transport de marchandises par la route, et d'augmenter le fret aérien, ferroviaire,

fluvial ou maritime. Différents organismes (Voies Navigables de France, Conseil Général du Haut Rhin...) sont chargés d'étudier trois possibilités :

- Une liaison entre la Saône et le Rhin en passant par la Moselle. Cela nécessiterait de percer un canal entre la Saône et Epinal sur la Moselle.
- Une liaison fluviale par la vallée du Doubs.
- Une liaison empruntant la Saône jusqu'à Port-sur-Saône, avec un canal entre Port-sur-Saône et Montbéliard. Le Rhin est ensuite rejoint via le canal entre Montbéliard et Mulhouse, dont le gabarit serait augmenté.

Le Ministre ne privilégie aucune piste avant que les conclusions des diverses études ne soient rendues. Cependant, la relance de ce projet soulève déjà des réticences dans les régions concernées, d'autant plus qu'existe en parallèle le projet de TGV Rhin-Rhône. Celui-ci devrait libérer les lignes classiques du trafic voyageurs, offrant ainsi un axe ferroviaire pour les marchandises entre l'Allemagne et l'Espagne, et ceci à un coût vraisemblablement bien moindre que celui du canal.

Difficile d'imaginer la reprise de ce projet désastreux et en parfait désaccord avec les objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. Le transport fluvial s'il se veut écologique doit s'adapter les bateaux aux rivières et non pas les rivières aux bateaux.

Pour plus d'informations sur l'ancien projet de canal Rhin-Rhône vous pouvez vous rendre sur :

[www.rivernet.org/rhinrhon/rhrho1\\_f.htm](http://www.rivernet.org/rhinrhon/rhrho1_f.htm)

## Les nouvelles de la Loire et des fleuves dans le monde sur le Net :

Si vous souhaitez vous informer régulièrement sur l'actualité des fleuves du bassin Loire, sur les activités de SOS Loire Vivante, lire des articles, des réactions aux communiqués de presse et aux divers dossiers et campagnes, visitez nos sites Internet : [www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org) et [www.loirevivante.org](http://www.loirevivante.org) ou entrez sur la page portail « Bassin de la Loire » : [www.rivernet.org/loire/loire\\_f.htm](http://www.rivernet.org/loire/loire_f.htm)

Pour des informations sur les fleuves dans le monde, visitez le site de European Rivers Network : [www.ern.org](http://www.ern.org) ou notre portail sur les fleuves vivants : [www.rivernet.org](http://www.rivernet.org)

Vous pouvez également recevoir directement et gratuitement l'information sur votre boîte mail par les deux newsletters :

- Loire-Mail, petit bulletin envoyé chaque mois aux internautes abonnés, offre une sélection d'informations spécifiques au bassin de la Loire, sur la vie et les projets de l'association. Pour s'abonner, envoyez un e-mail sans texte à : [loiremail-subscribe@rivernet.org](mailto:loiremail-subscribe@rivernet.org)
- Rivernews, quant à elle, propose des informations sur les fleuves et l'eau dans le monde (le plus souvent en anglais). Pour s'abonner : [rivernews\\_europe-subscribe@rivernet.org](mailto:rivernews_europe-subscribe@rivernet.org).

Nos deux newsletters se sont parées de couleurs (format html) en début d'année, adoptant ainsi un look proche de celui du site web. Découvrez ou redécouvrez-les vite !